



1819
N/REF : _____ MT/CAB-Dgamp/ea

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES TRANSPORTS COMMUNIQUE :

En vue de la constitution d'une base de données fiable permettant un meilleur suivi des pinasses et des lignes qu'elles desservent, il sera procédé du **10 au 15 mai 2018** au recensement de toutes les pinasses sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, il est demandé aux propriétaires, gérants, et exploitants desdits engins de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront, munis d'un ordre de mission dûment signé par le Directeur Général des Affaires Maritimes et Portuaires.

Le Ministre des Transports compte sur la bonne collaboration de tous les acteurs concernés pour la réussite de cette opération.

Fait à Abidjan, le **19 AVR. 2018**




Amadou KONE